2193 - Acheter des lieux de distraction et les transformer en mosquées.

question

Question : Est-il permis d’acheter des bars et des dancings pour les transformer en lieux de culte ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Oui, il est permis de les acheter et d’en faire des mosquées. Car cela permet d’en faire un usage meilleur que celui du passé. Les locaux ne sont pas intrinsèquement mauvais, mais l’usage qu’on en faisait l’était. Si on décide de les utiliser dans le bien de façon définitive, ils deviennent des locaux du bien.